



PPCR / Un échange cour des comptes/Premier Ministre qui interpelle...

Mardi 13 mars 2018, la cour des comptes a émis un référé sur les rémunérations et le temps de travail dans la police et la gendarmerie nationale. Le 11 juin 2018, le Premier Ministre a répondu par courrier. Cette réponse, et l'absence de réponse sur plusieurs points, nous interpelle...

► **Heures de nuit** : 0,97 euros l'heure de nuit, sans augmentation depuis 18 ans... **HONTEUX** ! Prenant en compte le statut du policier, travailleur de nuit, la revalorisation est une exigence de l'UNSA Police !

► **Cycle vacation forte** : tant décrié par les responsables de certaines directions opérationnelles, car nécessitant des effectifs supplémentaires, pour l'UNSA Police, ce cycle répond pleinement aux attentes de tous les policiers, en conciliant vie professionnelle et vie personnelle.

La réponse du Premier Ministre confirme une position déjà prise par l'UNSA Police : les effectifs supplémentaires induits par l'application de la vacation forte ne génèrent aucune heure supplémentaire, vu le chevauchement horaire important.

► **Heures supplémentaires** : Les policiers comptent sur leur compteur temps plus de 21,5 millions d'heures supplémentaires. Aucune proposition concrète n'est formulée, tant sur le paiement que sur la récupération. **INADMISSIBLE** !

► **APORTT** : Sur la pression de l'intersyndicale et le projet de manifestation l'accompagnant, le dossier APORTT a été reporté. Encore une fois, l'administration

fait l'autruche et ne propose aucun calendrier ; celui annoncé par le PM étant caduc, à la date même de son écriture... **L'UNSA Police ne validera jamais un texte qui remettrait en cause les acquis** !

« L'analyse budgétaire de la cour des comptes confirme que le protocole signé par l'UNSA Police est une réelle avancée, et qu'il est allé, en termes indemnitaires, bien au delà du PPCR fonction publique... »

Toutefois, cet échange entre la cour des comptes et le Premier Ministre, dans une recherche aveugle d'économie, masque toutes les incohérences internes d'une gestion calamiteuse, aussi bien du temps de travail que du paiement des services effectués. Sans parler de ces nombreuses occultations, comme les astreintes, par exemple...

L'UNSA Police continuera de défendre l'intérêt commun de l'ensemble des policiers sur l'APORTT, les heures supplémentaires et de nuit, et sur bien d'autres sujets... »

Philippe Capon
Secrétaire Général



UNSA Police, autonome & indépendant